



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106618

VALABLE JUSQU'AU

04/11/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/03/2024

50 000

Raison sociale : ARENO22

19 RUE MARC SEGUIN

22950 TREGUEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST BRIEUC 522 947 316 RCS

Téléphone : 02 96 32 86 13

Fax : 02 96 32 03 80

Portable : 0766092661

Siret : 522 947 316 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5000603

Site Internet : www.areniso.com

E-mail : emilie.gentelet@areniso.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AN505530

Responsabilité légale :

GENTELET SEBASTIEN GÉRANT / GENTELET EMILIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E)
MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AN505530

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/10/2025

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	05/11/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	07/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	07/11/2024
o Isolation des combles perdus	07/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.